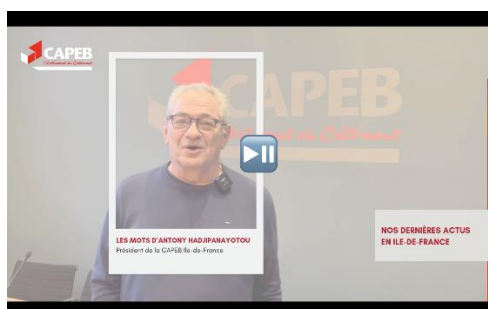


Paris, Jeudi 06 Février 2025

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

" ZFE, ZTL, Périphérique, Circulation et Stationnement dans Paris : les artisans du Bâtiment en ont ras le casque !"

La ZFE (Zone à Faible Émission), enjeu de santé publique, prônée par la Métropole du Grand Paris achève sa mise en œuvre.

La « Petite Couronne » francilienne va ainsi être une des pionnières du territoire national à avoir pensé un dispositif qui fait l'unanimité dans son application.

Après plusieurs mois de concertation entre les différents acteurs économiques, les usagers de la route, les riverains, les représentants de l'État et la Métropole, nous sommes arrivés à concevoir et mettre en place un dispositif qui fait consensus et qui s'attache à correspondre à la réalité des entreprises artisanales du Bâtiment.

Son application progressive, les dérogations provisoires envisagées, les subventions régionales mobilisables font le socle d'un engagement mutuel gage d'un succès annoncé. D'ores et déjà, le dispositif francilien fait office de modèle national car aucune autre des ZFE n'est aussi attentive aux enjeux du tissu économique local.

Malheureusement, on ne peut pas en dire autant de la ZTL (Zone à Trafic Limité) et de la toute nouvelle voie « réservée » sur le périphérique que vient d'imposer la Ville de Paris : Ça commence à faire beaucoup trop !

En effet, sans autre forme qu'une décision unilatérale emprunte de dogmatisme, sans concertation, sans explication sans aucune considération pour tous les artisans, commerçants et toutes les entreprises de proximité ; les élus de la Ville de Paris, Madame HIDALGO, Messieurs BELLARD et BONNET-OULALDJ en tête, s'exposent à ghettoïser les parisiens.

Cette nouvelle mesure vient compléter un tableau déjà bien noir qui pénalise chaque jour un peu plus l'activité économique d'une filière et de plusieurs secteurs. Sans oublier les petits bouts de quartier qui du jour au lendemain sont piétonnés sans autre modalité. **La colère monte très fort chez les artisans du Bâtiment**, une colère similaire à celle de la TVA à 5.5% qui les avait poussés dans la rue pour obtenir son maintien ; et **nous retournerons en force dans la rue pour faire savoir notre opposition et obtenir satisfaction.**

Nous demandons à la Ville de Paris, avec le soutien de la Préfecture de Paris, d'ouvrir au plus vite des concertations avec les professionnels, les usagers de la route et les riverains pour qu'au moins chacun puisse faire connaître ses problématiques. Sans quoi, nous nous inviterons de force au débat public. À ce titre nous appelons tous les artisans, les chefs d'entreprise adhérents ou non à notre Syndicat, les salariés du Bâtiment et à leurs représentants ; et tous les autres acteurs économiques qui comme nous en ont « Ras le Casque » et se sentent floués par ces mesures à nous rejoindre dans un collectif prêt à se mobiliser.

Pour témoigner :

Antony HADJIPANAYOTOU – Plombier Chauffagiste (92) – Président de la CAPEB Île-de-France : 06 80 03 04 84

Thierry GESSET-PARMENT – Couvreur (92) : 06 80 34 92 20

Jean-Luc SAUSSOIS – Maçon (95) : 07 87 94 39 10

Sidney HUE – Plombier Chauffagiste (75) : 06 08 33 77 24

Contact presse :

Jonathan SALMON - Secrétaire Général / j.salmon@capebidf.fr / 06 86 76 05 03